

toire est celle de bien du monde, et qu'on pourrait adresser à plusieurs à peu près, le même langage. Hélas ! à les voir si ardents pour la terre, ne vivant que pour le temps, ne respirant que pour le corps, dirait-on qu'ils ont une âme, et qu'ils se sentent appelés à un autre avenir que celui de la brute ?

N'oublions donc plus que nous venons de Dieu, que Dieu nous réclame comme la part de son héritage, qu'il nous attend comme si nous étions essentiels à sa gloire ! N'oublions pas que nous avons été faits pour Dieu ; que cette sublime destinée élève notre âme au-dessus de la matière, et nous pénètre d'un saint orgueil ; il nous sera permis, celui-là, car nous nous glorifierons dans le Seigneur ! Souvenons-nous que Dieu nous fit à son image, et que nous sommes bien plus élevés au-dessus de tous les autres objets créés que le cèdre de Liban au-dessus des arbrisseaux d'alentour, ou l'aigle l'est au-dessus de l'insecte qui rampe dans la poussière ! Souvenons-nous que le sein de Dieu est notre trône et que tous les autres objets créés ne sont que des degrés pour y monter ! Élevons donc nos cœurs, *sursùm corda* ! et puisse la pensée de Dieu, de notre âme, de l'éternité, dominer nos autres pensées, l'affaire du salut, imposer silence à nos autres affaires, et le souvenir de notre noble origine nous préparer à l'immortel avenir que Dieu nous destine.

Testament d'un Usurier.

Extrait de l'auteur du "Flemish Interiors." etc.

Jeremiah Drexellius, dans son "*Prodomus æternitatis*" cite à la page 228, dans son édition latine de 1630, un document singulier dont voici la traduction :—Un usurier fameux, étant près de mourir, envoya chercher le notaire avec ses témoins ; il commença à dicter son testament en termes bien précis et déclara que ses dernières volontés étaient comme suit :—J'ordonne que mon corps soit rendu